

# Le plan climat énergie

La communauté urbaine du Mans est engagée dans un Plan climat air énergie pour la période 2020-2026. Il se décline en une série d'actions locales, qui s'inscrivent dans une approche globale des enjeux liés au dérèglement climatique.

Page modifiée le jeudi 28 octobre 2021 • Données Ville du Mans

## Objectif



Un tapis solaire thermique chauffe l'eau de la piscine du centre de loisirs des Etangs chauds.  
© Ville du Mans

Un Plan climat air énergie territorial (PCAET) est un projet de développement durable dont la finalité est la **lutte contre le changement climatique** et l'adaptation du territoire.

Il définit des objectifs stratégiques et opérationnels visant à atténuer le changement climatique, le

combattre et s'y adapter, développer les énergies renouvelables.

Les PCAET sont établis en cohérence avec les engagements nationaux.

Le Mans Métropole adhère au Plan climat air énergie établi à l'échelle du Pays du Mans pour la période 2020-2026.

Ce PCAET porte **des ambitions fortes**.

- Réduire les consommations d'énergie de 30 % à l'horizon 2030
- porter à 37 % la part d'énergies renouvelables en 2030

## Démarche

Le Mans Métropole a réalisé un premier plan climat air énergie qui s'intègre au plan établi à l'échelle du Pays du Mans pour la période 2020-2026.

Le PCAET du Pays du Mans a été élaboré en collaboration avec les communes membres, à partir des conclusions d'un diagnostic portant sur

## Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter

## Le plan climat énergie - Ville du Mans

- les consommations d'énergie,
- les émissions de gaz à effet de serre,
- les émissions de polluants atmosphériques.



**TÉLÉCHARGER : LE DIAGNOSTIC AIR ÉNERGIE**  
(pdf, 18 Mo)

Le diagnostic a servi de base aux étapes suivantes de la démarche.

- Identification des priorités et choix des objectifs,
- établissement du plan d'actions,
- définition des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan.

### Plan d'actions



La future unité de méthanisation des boues d'épuration, en cours de construction sur le site de La Chauvinière.  
© Veolia

Le plan d'action constitue l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il porte sur tous les secteurs d'activité et se décline en **six grands axes**.

- **Axe 1** - Faire vivre le Plan climat air énergie territorial.

Afin d'assurer un suivi des actions.

- **Axe 2** - Développer les filières énergétiques propres et renouvelables.

Pour Le Mans Métropole, cela se traduit par exemple par la mise en œuvre d'un Plan énergie solaire, la création d'une unité de méthanisation des boues d'épuration pour produire du biogaz, le développement du réseau de chaleur, la valorisation du bois comme source d'énergie.

- **Axe 3** - Repenser les services de mobilité (transports collectifs, mobilités dites actives, voiture partagée, utilisation de véhicules propres).

Les projets de Le Mans Métropole portent sur la mise en place de lignes de bus express, la mise en œuvre du schéma directeur Vélo, l'expérimentation du bus à l'hydrogène, une flotte de véhicules fonctionnant au biogaz.

- **Axe 4** - Favoriser un développement résidentiel et tertiaire sobre en carbone.

## Le plan climat énergie - Ville du Mans

Au niveau de Le Mans Métropole, cela se décline par la mise en œuvre du Programme local de l'habitat (PLH), le développement de constructions en matériaux bio-sourcés, le renforcement de l'efficacité énergétique des équipements publics.

- **Axe 5** - Renforcer le stockage carbone et la biodiversité sur le territoire.

L'enjeu est de limiter l'artificialisation des sols, de développer le végétal en ville, d'encourager les pratiques agro-écologiques rurales et urbaines.

- **Axe 6** - Mettre en place un système de consommation durable et de valorisation des déchets.

Les efforts porteront sur le développement du compostage et la valorisation des bio-déchets, la réutilisation des apports en déchetteries, la gestion et les usages publics de l'eau, une politique d'achats responsables.



**TÉLÉCHARGER : LA SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTIONS**  
(pdf, 1 Mo)

## Réalisations



Lors des travaux d'extension du réseau de chaleur, la pose de tuyaux dans le lit de l'Huisne.  
© Ville du Mans

Des actions ont déjà été réalisées ou initiées dans le cadre du premier Plan climat air énergie de Le Mans Métropole, sur la période 2014-2019.

**La modernisation de l'éclairage public**, achevée en 2016 dans le cadre du programme Life +, a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre les pollutions lumineuses. Pour plus de précisions, vous pouvez [consulter la page consacrée à ce programme](#)

**Un programme de réduction des déchets**, mené de 2011 à 2016, a abouti à une baisse de 10 % des déchets collectés. Un contrat d'objectif a pris le relais, pour la période 2017-2020. Sur ce sujet, vous pouvez [consulter la page La réduction des déchets](#)

**Le réseau de chaleur** de Le Mans Métropole se développe. Il s'agit de canalisations souterraines, qui diffusent la chaleur produite par la combustion des déchets, réalisée à l'Unité de valorisation énergétique des déchets (Uved).

Des travaux débutés en 2017 ont étendu ce réseau de chaleur, principalement en direction du secteur des

## Le plan climat énergie - Ville du Mans

Bords de l'Huisne. Le réseau atteint aujourd'hui 40 km et fournit en eau chaude 18000 équivalents logements. Parallèlement, des travaux de modernisation de l'Uved ont renforcé la capacité de production de chaleur de l'installation. La chaleur diffusée sur le réseau provient ainsi à 84 % d'énergie renouvelable. Pour en savoir plus sur le réseau de chaleur, son fonctionnement, ses avantages, vous pouvez [consulter le site consacré au programme de Le Mans Métropole](#).

**Une unité de méthanisation** est en cours de construction à la principale station d'épuration de Le Mans Métropole. Elle recevra les boues récupérées après traitement des eaux usées qui, placées dans certaines conditions, vont fermenter et générer du biogaz. Épuré, il sera injecté dans le réseau de GRDF et fournira l'équivalent de la consommation en gaz de 2500 foyers.

# 75 %

**de baisse**

C'est l'objectif, à l'horizon 2050, du plan climat air énergie pour les émissions de gaz à effet de serre, soit une division par quatre.

## Transports



© Ville du Mans

L'utilisation des transports collectifs de Le Mans Métropole s'est fortement développée. Le nombre de voyages est passé de 25 millions en 2011 à 31,1 millions en 2018, soit **une progression de près de 25 %**.